

Concours de feux d'artifice



Feux
d'artifices

25 juin 2022





Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs.

Avant la trêve estivale, et comme chaque année, se pose la question de l'organisation de l'année périscolaire à venir.

Pour la rentrée 2022, nous avons fait le choix de pérenniser le poste d'ATSEM à l'école maternelle.

Karine ne pouvant plus, pour des raisons de santé, assurer la cantine, occupera ce poste ainsi que le service des repas.

Aurélien assurera la confection des repas, le service à la cantine et la garderie du matin.

La garderie du soir et le ménage des locaux seront assurés par une personne dédiée à ce poste.

Pour un confort optimum des enfants, l'équipe enseignante recherche un (ou une) jeune en service civique (voir annonce dans ce bulletin).

Les périodes de fortes chaleurs sont récurrentes et éprouvantes pour la nature mais aussi pour l'organisme.

En plus des consignes de rigueurs, (bien s'hydrater, garder autant que faire se peut son habitation au frais...), je vous rappelle que si vous êtes seul(e), isolé(e), ou si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie.

Nous nous ferons un plaisir de vous rendre visite.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Prenez bien soin de vous... et de votre voisin.

Cordialement votre.



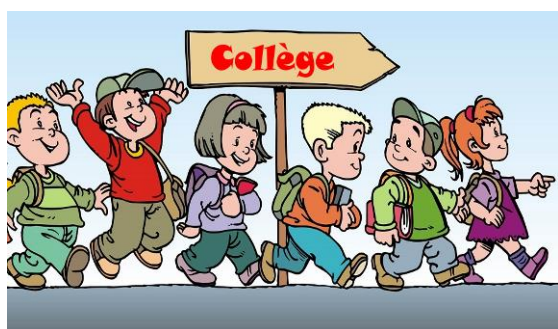
Cérémonie du 14 Juillet

Madame le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux seraient très honorés de vous compter au nombre de leurs invités à la cérémonie du 14 Juillet qui aura lieu :

Le jeudi 14 Juillet à 11h30

Cette cérémonie se déroulera devant le monument aux morts où sera effectué un dépôt de gerbes.

Un vin d'honneur sera ensuite servi à la salle des fêtes.



Avant de partager le verre de l'amitié, le Conseil Municipal récompensera les enfants qui quittent l'école primaire de Manglieu pour entrer en 6°. Cette étape marquante de leur scolarité mérite d'être honorée.

Présentation des véhicules des sapeurs-pompiers de Manglieu et Sauxillanges à 11 h 00 Parking salle des Fêtes

Information VALTOM : Non au brûlage des déchets verts

L'entretien du jardin pour un particulier génère en moyenne **160 kg de déchets verts** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9 % des foyers les brûlent**, ce qui représente près d'un million de tonnes par an, **bien que cette pratique soit interdite** depuis de nombreuses années.

INTERDICTION DE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE

Le brûlage peut engendrer, **des risques d'incendies, des troubles du voisinage et une dégradation de la qualité de l'air** car émetteur de nombreux polluants*.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

SANCTION

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 450 €** (art. 131-13 du code pénal).

INTERDICTION DE JETER SES DÉCHETS VERTS DANS LA NATURE

Les dépôts sauvages de déchets verts sont interdits partout, y compris sur les chemins, en lisière de forêt ou au bord des rivières.

...DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT POUR LES TRANSFORMER EN RESSOURCES !

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en **amendement de qualité pour vos plantes**.



LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés constituent un **excellent paillis pour le jardin et le potager**. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.



LA DÉCHÈTERIE

Vos déchets verts seront **valorisés en broyat ou compost, en vue d'un retour à la terre**.



Toute matière non végétale contenue dans vos dépôts en déchèterie **risque de polluer les champs fertilisés** par vos déchets verts !

Programme CITIQUE

Objet : Citique : projet de science participative pour recenser et connaître la répartition des morsures de tiques (et donc leur répartition) et faire avancer la recherche.

L'idée est de signaler systématiquement une morsure de tique (projet porté par l'INRA grand Est) et de l'envoyer par la Poste pour contribuer à alimenter la base de données et les connaissances des chercheurs sur les tiques et les maladies qu'elles transmettent.

De plus après signalement, la personne mordue reçoit des informations pratiques (une sorte de suivi) qui me semble primordial : 1 tique sur 6 serait porteuse de la maladie de Lyme et face à l'arrivée de différents symptômes, on a tendance à oublier que l'on a été "piqué" 15 jours ou plus en amont.

Le signalement de la morsure se fait en ligne ou via une application smartphone (en parallèle de l'envoi de la tique).



**Une tique vous a piqué ou a piqué votre animal ?
Rendez-vous sur l'application
«Signalement Tique» !**



**1. Créez un compte
et ajoutez autant de
profils que vous souhaitez**

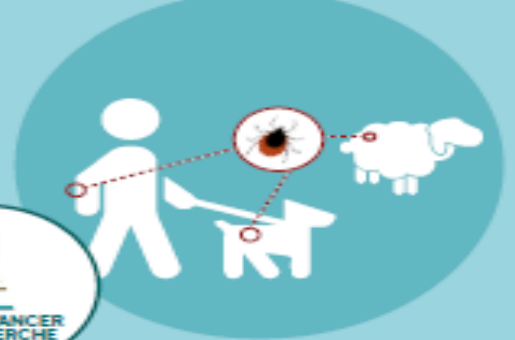


Lors des signalements,
les informations sur les
profils seront déjà
renseignées

**2. Signalez la piqûre
et obtenez le numéro
de signalement à 6 chiffres**



Vous pouvez
signaler même
hors connexion !



**3. Envoyez la tique
piqueuse à CITIQUE**

- Emprisonnez la tique dans du papier absorbant
- Marquez le n° de signalement à 6 chiffres, la date et le lieu de piqûre
- Envoyez à Programme CITIQUE - Laboratoire Tous Chercheurs Centre INRAE Grand Est-Nancy 54280 Champenoux



**4. Recevez des
notifications pour
le suivi post-piqûre**



**5. Consultez l'historique
de signalement et des
informations de prévention**

A partir de votre compte consultez le « journal des piqûres » des différents profils enregistrés et devenez incollable sur les tiques !

CLIC - Aidants familiaux : Programme de soutien gratuit

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Renseignements et inscription au Clic de Billom
04 73 60 48 85
Clic de Billom 21 Rue St-Loup 63160 BILLOM

photo: pixels-marcus-aurelius

Places
limitées

Programme de soutien

Numéroté les cases de votre choix dans l'ordre de vos préférences

Entretien individuel avec une psychologue Bénéficier d'un temps avec une psychologue afin de repérer et prendre en compte vos besoins tout en recherchant des solutions adaptées à votre situation. Entretien confidentiel (possibilité d'un 2 ^{ème} rendez-vous) dans les locaux du Clic Billom	Art-thérapie Parler sans les mots avec une création artistique, lâcher prise, accéder à des émotions enfouies et cheminer vers le mieux-être. Réalisé avec votre proche aidé à votre domicile 5 séances de 1h30	Réflexologie Massage des points de réflexes situés sur le visage ou les pieds. Chaque zone réflexe correspond à un organe, une glande ou une partie du corps. Issue de la médecine chinoise cette technique procure un effet relaxant. 3 à 5 séances de 1h30 à votre domicile
Je m'inscris ☐	Je m'inscris ☐	Je m'inscris ☐
Commentaires	Commentaires	Commentaires

Sono-thérapie Se détendre grâce au pouvoir du son. Technique ancestrale permettant d'atteindre un état de profonde relaxation, et procure un véritable bien-être. Ateliers collectifs 8-10 aidants familiaux Date et lieu à définir selon les inscriptions	Atelier collectif thématique «Les rendez-vous de l'aidant» Pour s'accorder une pause, se retrouver en petit groupe entre pairs, partager et développer des connaissances sur les différents thèmes. Séances animées par un professionnel. 1 séance de 2h une fois par mois dans les locaux du Clic Billom
Je m'inscris ☐	Je m'inscris ☐
Commentaires	Commentaires



Coupon d'inscription

Nom : Prénom(s) :
 Date de naissance :
 Adresse postale :
 Téléphone : Portable :
 Mail :
 Lien de parenté avec votre proche aidé (conjoint, enfant, voisin...) :

Les Entr'Aidants

Illustr

L'Association AVIHE en partenariat avec
MOND'ARVERNE Communauté Clermont côté sud
proposent des ateliers « à la carte » organisés
dans différents EHPAD situés sur votre territoire

- ✓ Prendre soin de vous et vous ressourcer
- ✓ Echanger et rencontrer d'autres familles
- ✓ Découvrir des astuces et des nouvelles pratiques



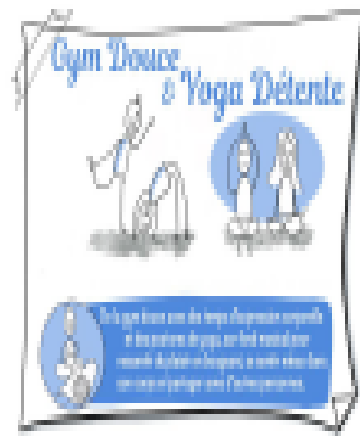
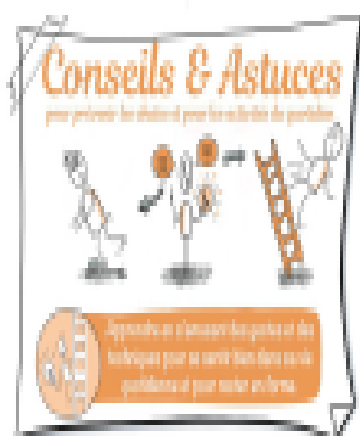
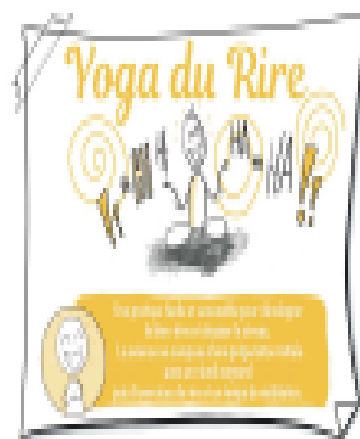
**Vous pouvez choisir les activités que vous souhaitez découvrir.
Il suffit de nous renvoyer le bulletin d'inscription au verso.**

*accompagner la **vieillesse** et le **handicap** ensemble*

www.avihe.fr

Action financée par

L'Association regroupe 32 EHPAD pour conduire des projets communs
aux services des personnes âgées ou en situation de handicap et de leurs proches



Pour toute question, contactez Marilyne au 04 73 39 02 03

Service civique

L'équipe enseignante recherche un ou une jeune pour effectuer un service civique (24 h) à compter de septembre 2022. Merci d'envoyer une lettre et un CV à la mairie avant le 31 juillet ou contacter la mission locale d'Issoire.



Le service civique, c'est quoi ?

Le service civique est un **engagement volontaire** qui offre la possibilité pour les jeunes de 16 à 25 ans de s'engager de 6 à 12 mois en raison d'au moins 24 h par semaine dans une **mission d'intérêt général** qui a lieu au sein d'une association ou d'une collectivité publique.

La date de début d'une mission peut commencer le 1er ou le 15 de chaque mois.

Le service civique est **ouvert à tous**, il faut au minimum avoir entre 16 et 25 ans et être de nationalité européenne ou résider en France depuis plus d'un an.

Les missions ne nécessitent pas de diplômes en particulier, en revanche, détenir des diplômes n'empêche pas de devenir volontaire.

Le statut du jeune volontaire est spécifique. Vous n'êtes ni salarié, ni stagiaire, ni bénévole.

Vous ne percevez pas de salaire, mais une indemnité.

Vous bénéficiez des avantages suivants :

- Indemnité mensuelle minimale de 522,87 € brut (soit 473,04 € net)
- Prestation d'un montant minimum de 107,59 € net en nature ou en espèces correspondant aux frais d'alimentation ou de transport

A VENIR

Propriétaires de chiens : **Votre facteur est précieux, protégez-le !**

En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes. La gravité de ces agressions s'est traduite par 709 jours d'arrêts de travail. Au-delà des blessures physiques infligées par le chien, les facteurs et factrices mordus sont fragilisés et repartent en distribution anxieux de se retrouver à nouveau face à un chien. Ces agressions sont imputables à des chiens réputés « gentils, qui n'avaient jamais mordus auparavant ». Tout propriétaire de chien, est donc concerné par ce risque, qui engage sa responsabilité pénale.

Pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes de La Poste vous remercie de vérifier que :

- Votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou à travers un grillage),
- Votre sonnette fonction et soit installée à l'extérieur de la propriété,
- D'apposer (sur la base du volontariat) un sticker fourni par La Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien.

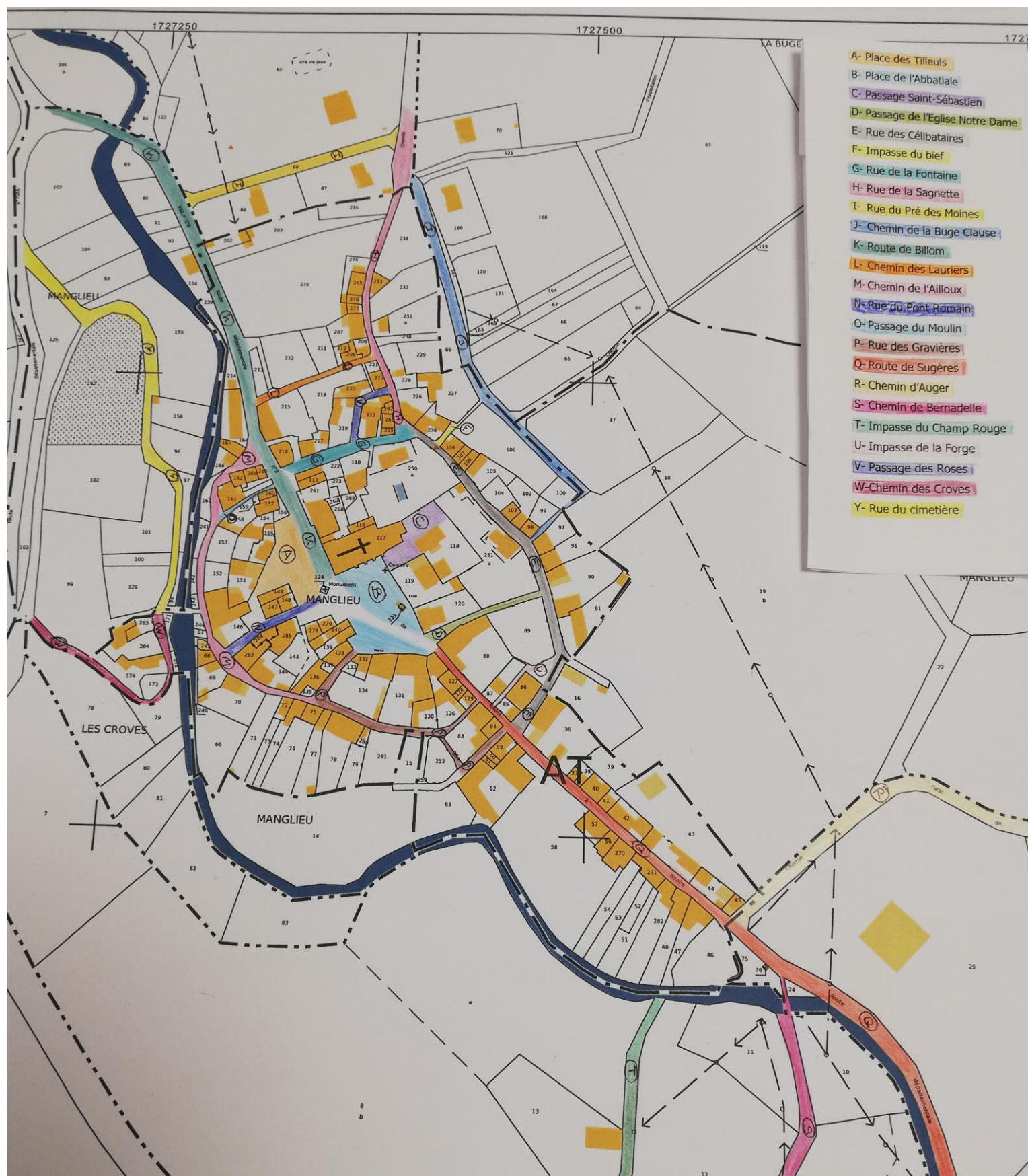
Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur.



shutterstock.com • 155801471

Adressage

Dans sa séance en date du 28 juin, le Conseil Municipal a approuvé les dénominations des rues du bourg comme suit :



L'association ITINOVA et la commune de Saint Jean des Ollières portent un projet de création d'un habitat accompagné partagé inséré dans le bourg de Saint Jean des Ollières. L'idée : créer 5 à 8 logements autour d'un espace commun partagé ouvert sur le village et les faire gérer par leurs habitants, notamment tous les aspects de vie sociale.

Afin de s'assurer que ce projet reflète les besoins de la population ciblée, l'association ITINOVA lance une enquête auprès des personnes âgées de 60 ans et plus pour connaître leur intérêt pour ce type d'habitat. Pour ce faire, nous avons choisi une zone d'attraction à 15 minutes autour de la commune de Saint Jean des Ollières. Cette enquête se déroule pendant le mois de juillet et a pour objectif de collecter des informations sur les besoins en hébergement, les potentiels facteurs qui peuvent pousser les seniors à vouloir changer de lieu d'habitation et leurs souhaits en termes d'équipements et de services.

L'étude prend la forme d'un questionnaire anonyme envoyé par courrier, dont les réponses permettront de confirmer la nécessité de cette résidence et d'en affiner les contours. Une version en ligne sera également diffusée.

QUE S'EST-IL PASSE A MANGLIEU ?

Cérémonie du 8 mai



Partenariat avec la Mission Locale



Une équipe de jeunes encadrée par la Mission Locale a été présente dans le bourg de Manglieu début juin pour effectuer divers travaux comme :

- Désherbage,
- Réfection de la passerelle de Bernadelle,
- Réfection du Pont Romain.

Merci aux jeunes et à la Mission Locale pour le beau travail accompli pendant 3 semaines.



Ecole de Manglieu



Au cours de ce troisième trimestre les élèves de Manglieu ont poursuivi leurs projets avec le SMVVA et le parc Livradois forez.

Ceux-ci se sont terminés par deux belles journées de valorisation, au cours desquelles ils ont pu mettre en avant les nombreuses connaissances qu'ils avaient acquises pendant l'année.



Les élèves de la classe maternelle ont fini leur cycle de trois séances avec le projet Cinématernelle, où ils ont pu découvrir des courts métrages originaux et enrichissants.

Pour cette fin d'année l'ensemble des élèves de l'école s'est retrouvé pour leur spectacle de fin d'année autour d'un corpus de chants. La fête s'est poursuivie avec la kermesse organisée par l'Amicale laïque.

L'équipe enseignante remercie toutes les personnes qui ont aidé l'école au cours de cette année dans la réalisation de nos projets riches et variés.

Les sapeurs-pompiers



Le vendredi 24 juin 2022 a eu lieu une manœuvre incendie conjointe entre les centres de Manglieu et de Sauxillanges. L'occasion pour les deux centres d'utiliser la machine à fumer récemment acquise grâce notamment aux aides de communes dont Manglieu et Usson. Les Sapeurs-pompiers les remercient sincèrement.

Cette machine à fumer permet la simulation d'un début d'incendie et d'un incendie pleinement développé.



Les manœuvres entre les deux casernes permettent une plus grande cohésion et efficacité dans leurs interventions.

Les sapeurs-pompiers volontaires ont à cœur de réunir les moyens et leurs compétences afin d'intervenir ensemble dans de meilleures conditions.

L'avenir et le devenir des centres de secours passent par l'harmonisation des moyens et du personnel entre les centres pour une meilleure efficacité dans l'engagement des secours.

Si vous souhaitez que notre passion devienne la vôtre, n'hésitez plus venez nous rejoindre !

N'oubliez pas de venir nous voir à Manglieu le 14 juillet à 11 h 00, nous serons présents (Manglieu et Sauxillanges) devant la salle des fêtes avec l'ensemble de nos véhicules.



Fauchage ZD 85

Cette année le Conseil Municipal a fait le choix de donner l'herbe de la parcelle ZD 85 (à côté du hangar communal) à l'Association Les Crins de Liberté nouvellement installée à la Petite Sarre, 63270 Manglieu.

L'association Les Crins de Liberté, spécialisée dans le sauvetage d'équidés, a déménagé son refuge de Neuville et s'est installée au lieu-dit La Petite Sarre à Manglieu en janvier dernier.

L'association a été créée en avril 2007 et agit dans les cas de maltraitance, d'abandon ou pour sauver les chevaux menacés de boucherie.

Elle accueille au sein de son refuge, des équidés rescapés de tous âges et aux histoires souvent difficiles. Sa mission est de les recueillir, leur apporter les soins nécessaires à leur rétablissement et leur redonner confiance en l'homme. Une fois l'équilibre physique et psychologique retrouvé, les chevaux sont proposés à l'adoption (un contrat d'adoption permet d'assurer un suivi de l'équidé jusqu'à la fin de sa vie). Toutefois, certains d'entre eux, trop abimés physiquement ou ayant subi des traumatismes psychologiques trop importants resteront à l'association.

De plus, grâce à une équipe de délégués région répartis dans plusieurs départements, et via un forum internet, l'association aide à placer dans des familles, des chevaux menacés de boucherie en travaillant et négociant des délais directement auprès des marchands.

L'association est reconnue d'intérêt général et est régulièrement mandatée par les services de l'Etat pour intervenir dans le cadre de saisie afin de prendre en charge des équidés en attendant les jugements.

L'association fonctionne grâce aux adhésions, aux dons et aux frais d'adoption.

L'adhésion est de 35 euros par an.

Pour tout renseignement ou pour visiter le refuge et rencontrer les chevaux, contacter Jesahel au **06 68 26 19 74**.

Site internet de l'association :

<https://www.lescrinsdeliberte.fr/>

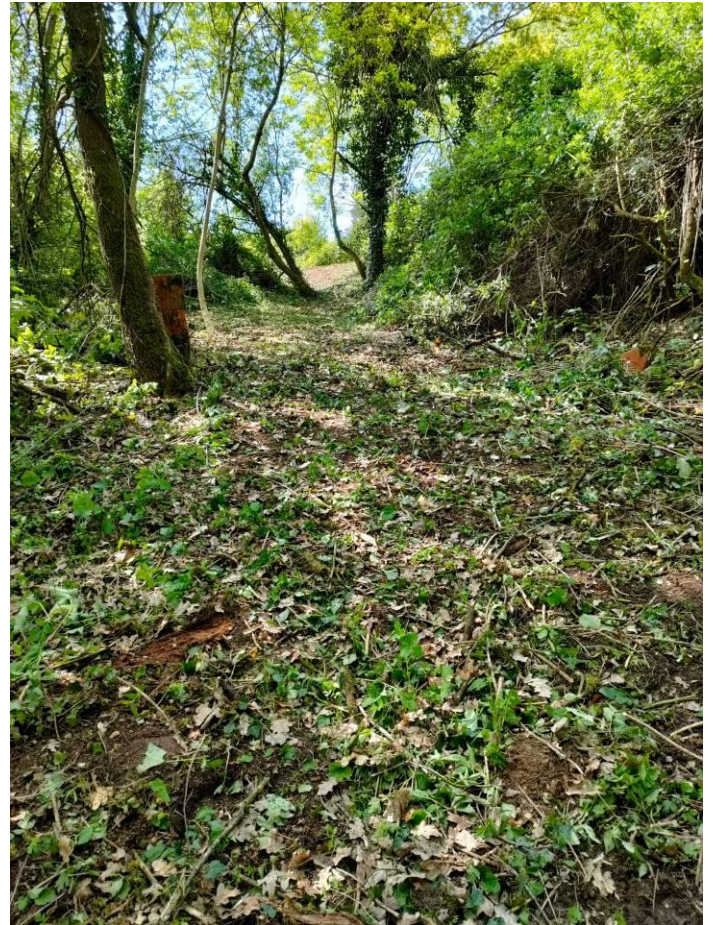
Forum internet : <http://lescrinsdeliberte.1fr1.net/>



Chemin citoyen de Champsiaux

Quelques bénévoles ont réouvert un chemin allant de La Ribeyre à travers bois jusqu'au hameau de Champsiaux le 7 mai 2022. Ce chemin fera partie du circuit du futur Sentier d'Interprétation.

Ce chemin fera l'objet d'une autre journée citoyenne afin de l'aménager et le sécuriser.



CALENDRIER

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Organisateur</i>	<i>Type de manifestation</i>	<i>Commentaires</i>
<i>JUILLET</i>				
Vendredi 8	Abbatiale	Les Amis de l'Abbatiale	Concert de la famille CLEMENT	20 h 00
14 juillet	Devant salle des fêtes	Les Pompiers	Présentation du matériel roulant	11 h 00
14 juillet	Monument au Morts et salle des fêtes	Commune	Dépôts de gerbe, remise des prix pour les futurs collégiens	11 h 30
<i>AOUT</i>				
<i>SEPTEMBRE</i>				
22 septembre	Salle des Fêtes	Ensemble à Manglieu	Remue-Méninges du Jeudi « La République à l'épreuve des peurs par Julien BOUCHET	19 H 30

Climatiser son logement pendant une canicule : une fausse bonne idée ?

Faut-il acheter un climatiseur pour rester au frais ? Si ces appareils sont prisés en période de forte chaleur, ils ont en réalité un impact désastreux sur le climat, même à court terme. Dans une note publiée début juin, l'Ademe propose un tutoriel permettant de rafraîchir son appartement sans y avoir recours.

Face à une vague de chaleur écrasante, on serait tenté d'en acheter un ou d'actionner celui que l'on a déjà installé. Avec l'arrivée des [épisodes de canicules](#), de plus en plus de Français se tournent vers les appareils climatiseurs pour rester au frais.

L'Agence internationale de l'énergie (IEA) estime que la demande mondiale en climatiseurs pourrait passer de 1,6 milliard d'unités en 2018 à 5,6 milliards en 2050. En France, l'Agence de la transition écologique (Ademe) estimait de son côté, dans une note publiée en 2020, qu'un quart des ménages français étaient désormais équipés en climatisation, contre 14 % en 2016.

Si ces appareils peuvent parfois être recommandés, notamment pour les personnes fragiles qui s'adaptent le plus difficilement à la chaleur, ils ne sont pas sans conséquences sur le [réchauffement climatique](#). À l'heure où tous les indicateurs sont au rouge, le recours systématique aux climatiseurs reste même fortement déconseillé. « Ces appareils peuvent consommer bien plus d'énergie qu'on ne le croit, sans nécessairement offrir le confort attendu », estime l'Ademe.

L'agence estime que la climatisation représentait 5 % de la consommation électrique des bâtiments en 2020. En outre, elle a été responsable de 40 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur cette même année, rappelle l'agence.

À court terme, le recours à la climatisation contribue à augmenter la température dans les villes. « En physique il y a une règle qui explique que quand on crée du froid en réalité on se contente de déplacer la chaleur et de l'amener ailleurs. Dans le cas de la climatisation, la chaleur est reversée dehors dans la rue, explique le chercheur Vincent Viguié, du centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED) à l'École des Ponts-Paristech. Si tous les Parisiens utilisent la climatisation, la température en ville pourrait augmenter jusqu'à 3 °C selon les endroits », ajoute-t-il.

À plus long terme, le recours systématique à la climatisation pourrait avoir un autre effet pervers. « Si aucun dispositif alternatif n'est trouvé, le jour où il y a un problème d'approvisionnement en électricité, s'appuyer essentiellement sur la climatisation pour lutter contre la chaleur pourrait être très dangereux car les températures deviendraient intenable dans les habitations », analyse le chercheur.

Dans un [tutoriel](#) publié début juin, l'Ademe propose quelques pistes pour garder son logement frais sans recourir à un climatiseur. Pour protéger les fenêtres du soleil, l'agence recommande dans un premier temps de baisser les stores extérieurs «volets (notamment roulants), stores ou brise-soleil, les pare-soleil, écrans et les auvents » jugés plus efficaces.

Si l'on est tenté de laisser portes et fenêtres ouvertes pour faire courant d'air, l'Ademe le déconseille pour éviter « la transmission d'airs chauds d'une pièce à l'autre ». À la place, un ventilateur permet de créer de l'air. Une bouteille d'eau ou un linge mouillé placé à côté de celui-ci peuvent également contribuer à rafraîchir l'air ambiant.

L'Ademe suggère aussi de végétaliser son intérieur. Si les plantes créent de l'ombre, elles ont aussi l'avantage de rafraîchir l'atmosphère grâce à « l'évapotranspiration ». Enfin, l'usage prolongé de certains appareils électroménagers ou électroniques (fours, ordinateurs, console de jeux) est déconseillé.

Pour celles et ceux qui ne peuvent faire l'impasse sur l'achat de ce matériel, l'Ademe conseille d'éviter les appareils monoblocs dont la gaine d'évacuation doit passer par une porte ou une fenêtre ouverte.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Ensemble à Manglieu

Chers Mangliocais et chères Mangliocaises, j'espère qu'à l'approche de l'été vous profitez bien de ces longues journées ensoleillées. Comme il est agréable de se retrouver à nouveau autour d'animations et autres barbecues en famille.

J'en profite pour remercier vivement les personnes qui ont bien voulu partager notre repas avec animation du 4 juin. Ce fut une soirée simple très agréable. Merci à Solène de la Boca pour son délicieux repas.

La troupe du folklore d'Issoire nous ont prouvé qu'ils ne manquaient pas d'énergie et merci à Jacky qui a su nous faire danser avec de la musique moderne.



La recette ne fut pas à la hauteur de nos espérances, mais ce n'était pas le but premier de la soirée qui était de rassembler les Mangliocais. Pari réussi car les habitants du bourg et des hameaux alentour ont participé à cette soirée ainsi que quelques personnes extérieures au bourg.

Notre saison reprendra après l'été dès le jeudi 29 septembre avec des remue-ménages sur le thème de la fête des Rosières présentée par Françoise Fernandez. Et en novembre David Barbat nous parlera de l'histoire du cirque.

Je suis toujours dans l'attente de vos retours sur la vie de Manglieu autour des moulins.

Si vous avez des idées de manifestations ou autres événements, rejoignez-nous, vous pourrez ainsi mettre vos envies à exécution.

Bel été à vous



Les Amis de l'Abbatiale

Bonjour à tous,

Nous rendons hommage à Marguerite qui nous a malheureusement quitté et qui s'est occupé de notre abbatale pendant de nombreuses années.

Lors de l'assemblée générale du 9 juin 2022, Madame Chantal Legrix a émis le souhait de céder sa place de présidente de l'association.

Un vote a eu lieu pour élire un nouveau président. Il me revient à ce jour d'assurer ce poste avec une équipe légèrement modifiée.

Je vais donc continuer l'animation de l'association comme l'a si bien fait Chantal pendant quelque 21 ans. Mon équipe et moi-même la remercions pour son dévouement.

Pour ce faire, la programmation des concerts continue sous l'égide d'Edith Montmory.

Manglieu

Les amis de l'Abbatiale Saint Sébastien vous proposent d'assister à un concert au profit de son entretien

le Vendredi 8 Juillet à 20h

François Orgue... Pascale Viole et flûte ...

... de la famille CLEMENT

Jean Sébastien BACH Martin PEERSON Jean LOUIS BATTMAN Alojs CLAUSMAN Michangelo ROSSI Georg Philipp TELEMAN César FRANCK Andrea GABRIELLI Anthony POOLE Marin MARAIS

Prix des places: 15€ - Etudiants et adolescents: 10€ - en dessous de 12 ans gratuit

Visites guidées gratuites de l'Abbatiale les Mercredis de Juillet et Août de 17h à 19h

Ne pas jeter sur la voie publique

Un concert aura lieu le 8 juillet à 20h. La messe de Saint Hubert reste bien évidemment d'actualité. Camille Chouvy assurera le relationnel avec la paroisse.

Comme vous le savez, le but de notre association est essentiellement de récolter des fonds pour l'entretien de l'Abbatiale et de faire connaître ce magnifique site au plus grand nombre, non seulement par des concerts mais aussi par des visites de l'Abbatiale organisées par Edith Montmory et Marie Cécile Maillard.

Nous comptons sur votre élan pour adhérer à l'association afin de conserver ce bâtiment sain et agréable le plus longtemps possible.

Merci à vous.

Daniel GREGORIS

Amicale laïque

Cher(e)s habitant(e)s de Manglieu,

Quelques remerciements s'imposent en cette fin d'année scolaire 2021-2022 :

Merci à tous ceux qui sont venus à notre p'tit dej du 6 Mars dernier, nous sommes ravis d'avoir pu vous rassembler de bon matin autour d'un café ou d'une viennoiserie. Vous retrouverez probablement cette animation l'année scolaire prochaine ! Et merci aux petites bouilles d'enfants de s'être joliment fait maquillées !

Merci à tous ceux et celles qui nous ont aidés à préparer la traditionnelle Randonnée du 1er Mai, au conseil municipal, aux pompiers et aux associations toujours présentes sur les ravitaillements, et bien sûr aux nombreux randonneurs venus profiter du soleil !

Merci à tous les enfants, maitresses et ATSEM d'avoir préparé un joli spectacle musical dans notre belle abbatale pour cette kermesse de fin d'année.



Merci aux parents qui nous ont aidés à préparer la kermesse pour que vos enfants profitent pleinement de cette soirée.

Nous souhaitons une bonne rentrée aux futurs 6e !

Et surtout de bonnes vacances aux enfants !

L'équipe de l'amicale laïque de Manglieu

Association des jeunes



Les conscrits vous remercient pour votre participation à la fête patronale. Grâce à votre présence et votre contribution, ce fut une réussite, même si le temps n'a pas vraiment été de notre côté.

Malgré ce temps pluvieux, nombreux sont ceux venus affronter notre parcours du combattant, qui a été possible grâce à la bienveillance de la famille BOL. Elle nous prête gentiment son terrain et nous

l'en remercions chaleureusement.

Nous en profitons aussi pour remercier nos parents qui nous ont beaucoup aidés pour que cette fête soit une réussite, ainsi que tous les habitants de Manglieu qui nous ont ouvert leurs portes lors de nos traditionnelles aubades qui furent une réussite.

Le feu d'artifice, bien que gêné par le mauvais temps, était magnifique. Nous en remercions la mairie. Il a été suivi d'un bal style « années 80 », où de nombreuses personnes sont venues s'amuser.

La présence d'un Food Truck, le samedi et le dimanche, et d'un stand de confiseries a grandement participé à la réussite de la fête.

Le concours de Bière Pong fut une réussite et c'est dans la bonne humeur et dans une ambiance festive qu'il s'est déroulé, suivi par un concert.

Les conscrits vous remercient encore de votre participation à la fête patronale.



La société de Chasse

Après deux années blanches la société de chasse de Manglieu organisera son traditionnel sanglier a la broche fin août. Comme pour les éditions précédentes les propriétaires seront les bienvenus.

En espérant que les conditions sanitaires soient favorables.

Contact: Christian MONTI.0624775189.

Club des aînés de Manglieu

Le club du 3ème âge a repris ses réunions mensuelles.

Le 30 mai, nous avons dégusté une bonne potée "Chez Nath" et avons fêté l'anniversaire de Bernard Brousse.

Le 11 juin nous avons accompagné Marguerite Lapeyre à sa dernière demeure. Marguerite était une belle personne : elle avait une gentille parole pour tout le monde malgré son grand handicap. Elle nous laisse l'image d'une femme généreuse et très agréable.



Le 18 juin, dix personnes du club ont fait, avec le club d'Usson, un voyage d'une journée : visite de Collonges la rouge et promenade en gabare sur la Dordogne.

Prochaine réunion le 4 juillet.

Association des Parents d'Elèves pour la Gestion de la Cantine

Les élèves de Manglieu terminent leur année scolaire et les membres de l'APEGC vont se reposer un peu pendant cette pause estivale. Car, tout au long de l'année, l'association de la cantine scolaire a travaillé pour fournir aux enfants de bons repas au maximum bio et locaux, tout en maintenant un tarif accessible aux parents de 2.50 €.

Actuellement, pas moins d'une dizaine de fournisseurs sont sollicités pour les denrées alimentaires soutenant ainsi les circuits courts. Toute cette organisation ne serait possible sans la participation active de plusieurs intervenants dont :

- Les élèves pour leur participation à l'élaboration de menus équilibrés.
- Aurélie Raymond, la cantinière pour la préparation quotidienne des repas.
- Karine Blauwart et Camille Marc pour le service à table.
- La mairie pour la mise à disposition du personnel et des locaux.
- Tous les parents bénévoles qui offrent de leur temps pour gérer les commandes, la finalisation des menus, les courses, la gestion du budget et la facturation.

L'investissement de tous ces acteurs est la clef de voûte de la réussite de ce projet atypique, dont l'objectif premier est de prévenir et préserver la santé des enfants. Afin que la cantine de Manglieu puisse continuer à maintenir son niveau de qualité, l'association est en recherche active de membres volontaires et motivés, prêts à donner un peu de leur temps pour les enfants du village.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter l'APEGC : apegcmanglieu@gmail.com



PAROLES AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS DE LA COMMUNE

• LA FERME DU CHAMP ROUGE •

PENSION CHEVAUX
FERME D'ANIMATION
STAGES ENFANTS
ÉQUIMOTRICITÉ
MÉDIATION ANIMALE
ANNIVERSAIRES
RENCONTRE AVEC LES ALPAGAS

LAFERMEDEUCHAMPROUGE.FR



JUILLET ANIMATIONS



	4 AU 10 JUILLET	11 AU 17 JUILLET	18 AU 24 JUILLET	25 AU 31 JUILLET
LUN.	4 VISITE ET BALAD'ALPAGAS 10H30 15H 17H	11 ATELIER PETIT FERMIER 10H - 12 H VISITE ET BALAD'ALPAGAS 17H	18 STAGE ÉQUIMOTRICITÉ 9H 16H VISITE ET BALAD'ALPAGAS 17H	25 ATELIER PETIT FERMIER 10H - 12H VISITE ET BALAD'ALPAGAS 17H
MAR.	5 VISITE ET BALAD'ALPAGAS 10H30 15H 17H	12 ATELIER PETIT FERMIER 10H - 12 H VISITE ET BALAD'ALPAGAS 17H	19 STAGE ÉQUIMOTRICITÉ 9H 16H VISITE ET BALAD'ALPAGAS 17H	26 ATELIER PETIT FERMIER 10H - 12H VISITE ET BALAD'ALPAGAS 17H
MER.	6 VISITE ET BALAD'ALPAGAS 10H30 15H 17H	13 VISITE ET BALAD'ALPAGAS 10H30 15H 17H	20 VISITE ET BALAD'ALPAGAS 10H30 15H 17H	27 VISITE ET BALAD'ALPAGAS 10H30 15H 17H
JEU.	7 VISITE ET BALAD'ALPAGAS 10H30 15H 17H	14 FÉRIÉ	21 STAGE ÉQUIMOTRICITÉ 9H 16H VISITE ET BALAD'ALPAGAS 17H	28 STAGE 11 - 13 ANS 9H 16H VISITE ET BALAD'ALPAGAS 17H
VEN.	8 VISITE ET BALAD'ALPAGAS 10H30 15H 17H	15 VISITE ET BALAD'ALPAGAS 10H30 15H 17H	22 STAGE ÉQUIMOTRICITÉ 9H 16H VISITE ET BALAD'ALPAGAS 17H	29 STAGE 11-13ANS 9H 16H VISITE ET BALAD'ALPAGAS 17H
SAM.	9 VISITE ET BALAD'ALPAGAS 10H30 15H 17H	16 VISITE ET BALAD'ALPAGAS 10H30 15H 17H	23 VISITE ET BALAD'ALPAGAS 10H30 15H 17H	30 VISITE ET BALAD'ALPAGAS 10H30 15H 17H
DIM.	10 Rando Cheval	17 VISITE ET BALAD'ALPAGAS 10H30 15H	24 VISITE ET BALAD'ALPAGAS 10H30 15H	31 VISITE ET BALAD'ALPAGAS 10H30 15H

RAPPELS

Infos pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et jeudi : 8 h – 12 h et 13 h – 18 h 00

Mardi : 8 h – 12 h et 13 h – 16 h 00

Mail : mairie.manglieu@wanadoo.fr

 04.73.71.52.01

Congès 2022 :

Le secrétariat de mairie sera fermé :

- Du 18 juillet au 7 août 2022 inclus

Madame le Maire ou les adjoints restent à votre disposition pour tout renseignement ou rendez-vous.

L'Agence Postale

Horaires : ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h (fermé un samedi sur deux)

Congès 2022 : du 1^{er} août au 21 août 2022

-

 04.73.71.51.36

Bibliothèque

Horaires :

Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 – 15 h 30 à 17 h 30

Samedi de 10 h 00 à 12 h 00

La bibliothèque sera fermée du : 11 au 17 juillet et du 15 au 21 août 2022.